



## VALLÉE Louis

22 ans

Né le 27 mai 1934 à Beuzeville

Domicilié à Beuzeville

Ouvrier en scierie

Célibataire

Médaille militaire à titre posthume

Croix de la Valeur militaire avec palme

**Mort pour la France**

**1956**

Quatrième d'une fratrie de dix enfants, Louis Vallée est ouvrier à la scierie Bosquet de Fiquefleur-Équainville quand il est appelé à l'activité militaire le 17 juin 1955. Affecté au 93<sup>e</sup> régiment d'infanterie, il est muté le 25 novembre au 1<sup>er</sup> bataillon du 3<sup>e</sup> régiment d'infanterie coloniale. Dirigé vers l'Algérie, il embarque à Marseille, le 10 décembre. Le lendemain, il arrive à Alger. Le 1<sup>er</sup> juin 1956, il est affecté au 2<sup>e</sup> bataillon du **1<sup>er</sup> régiment d'infanterie coloniale**<sup>1</sup>.

Le 9 juillet, à 16 heures, le convoi de ravitaillement du bataillon part de la base aérienne de Palestro où il est venu s'approvisionner. Composé d'une jeep mitrailleuse et de trois GMC, le convoi se dirige vers Guerrouma où est stationné le bataillon. À 16 h 30, il tombe dans une embuscade à l'oued Bou-Hamoud.

Dès le début de l'engagement, Louis Vallée est blessé. À l'arrivée des renforts une demi-heure plus tard, il reçoit les premiers soins et décède au cours de son évacuation<sup>2</sup>.

Il repose au cimetière de Beuzeville.

Inscrit sur le monument aux morts de Beuzeville.

### Médaille militaire attribuée suite à cette citation :

« Jeune soldat qui, le 9 juillet 1956, sur la route de Palestro à Guerrouma, au cours d'un accrochage avec une bande rebelle, a fait preuve des plus belles qualités de courage et d'abnégation en assurant jusqu'à la limite de ses forces, la protection du convoi dont il faisait partie.

A été grièvement blessé au cours de l'action ; est décédé des suites de sa blessure<sup>3</sup>. »

<sup>1</sup> SHD, CAPM, bureau des correspondances, section des correspondances particulières, ESS, matricule 54-270-403.

<sup>2</sup> *Idem*, rapport du lieutenant Royal, commandant la CCAS du 2<sup>e</sup> bataillon du 1<sup>er</sup> régiment d'infanterie coloniale, sur les blessures ayant occasionné la mort du soldat de 2<sup>e</sup> classe Louis Vallée survenue au cours d'une embuscade le 9 juillet 1956 dans l'oued Bou-Hamoud.

<sup>3</sup> *Idem*, décret du 16 mai 1957 publié au JO le 19 mai 1957.